

# Appel

## du collectif national de l'action culturelle cinématographique et audiovisuelle à une mobilisation nationale des professionnels

le vendredi 22 février 2008 à 21h00  
au moment de la cérémonie des César

Afin d'alerter à la fois les pouvoirs publics, les élus locaux, la presse, le public et l'ensemble de la profession du cinéma et de l'audiovisuel sur la nécessité de préserver les aides à l'action culturelle cinématographique et audiovisuelle tout en défendant les principes d'une politique volontariste pour le cinéma fondée sur l'exception culturelle et l'aménagement du territoire, nous appelons

### chaque cinéma

- à **suspendre symboliquement la séance de 21h00** (pour les cinémas qui ne jouent qu'une seule séance le soir, nous leur proposons d'avancer la séance vers 19h00 ; pour les autres cinémas, il est proposé de compenser la suppression de cette séance par la programmation d'une séance supplémentaire cette même semaine).
- **et/ou, à organiser des débats**, intervenir en première partie de séances, diffuser une information le soir des César et les autres jours...

### chaque responsable de structure liée à la diffusion et à l'action culturelles

- à **suspendre toute réponse téléphonique** et électronique la journée du 22 février 2008, en en indiquant la raison sur le message du répondeur et par retour automatique de courriel ;
- à **organiser des débats**, intervenir en première partie de vos séances, colloques, séminaires, réunions pour informer vos partenaires et vos publics ;
- à **organiser des rassemblements publics** dans leur ville, notamment le soir des César.

### chaque artiste et technicien nommé et primé aux César

- à **se joindre publiquement à cet appel**, et à demander que soit maintenue dans toute sa diversité et sur l'ensemble du territoire, une politique concertée et durable d'action culturelle cinématographique et audiovisuelle ;
- à **écrire un texte** de quelques lignes pour relater une expérience d'action culturelle cinématographique, à paraître sur le site.

**Nous** qui créons, fabriquons, produisons, diffusons, accompagnons **des films partout en France**, qui amenons le cinéma dans les villages, les quartiers, les écoles, dans des salles et aussi dans la rue, dans les hôpitaux ou dans les prisons, qui organisons des festivals, des ateliers, des rencontres entre les professionnels et le grand public,

**nous** qui soutenons **un cinéma de qualité, d'indépendance et de création**, dans le cadre d'une politique nationale concertée et durable fondée sur l'intérêt général, dans le cadre de la reconnaissance par l'OMC du principe de l'exception culturelle et pour la diversité culturelle soutenue par l'UNESCO,

**appelons solennellement l'État à réaffirmer la place du cinéma et de l'audiovisuel dans le champ de l'art et de la culture.**

[mobilisation.diversite.culture@gmail.com](mailto:mobilisation.diversite.culture@gmail.com) / [www.cinema-diversite-culturelle.blogspot.com](http://www.cinema-diversite-culturelle.blogspot.com)

## Les faits et les principes

### Mobilisation des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel face au désengagement brutal de l'Etat concernant l'action et la diffusion culturelles.

### Toute forme de désengagement a des conséquences sur les politiques locales.

Vendredi 11 janvier 2008, au cinéma Saint-André-des-Arts à Paris, près de 300 structures professionnelles, associations, réalisateurs, acteurs enseignants... étaient mobilisées pour demander aux pouvoirs publics le maintien des crédits des DRAC destinés à l'action culturelle cinématographique (associations régionales de salles de cinéma, dispositifs d'éducation au cinéma, aide au court-métrage, aux festivals...).

Mme Christine Albanel, ministre de la Culture, a assuré ces structures du maintien de l'enveloppe de 5 millions d'euros correspondant aux crédits "cinéma" déconcentrés en DRAC. Mais l'ensemble des actions suscitées est financé également par d'autres lignes administratives (transmission des savoirs, pratique artistique, patrimoine...) qui sont soumises à de fortes baisses annoncées. L'arbitrage dans chacune des DRAC est actuellement en cours.

### Attaques juridiques, médiatiques et pressions commerciales contre les cinémas indépendants Art et Essai

Depuis quelques mois, plusieurs opérateurs de l'exploitation mènent une campagne juridique et médiatique à l'encontre de projets de cinéma à dominante culturelle portée par des cinémas municipaux (comme le Méliès à Montreuil) ou privés (comme le Comédia à Lyon).

Le motif de ces attaques est celui de la concurrence déloyale. Ce discours discriminatoire à l'encontre d'une grande partie de l'exploitation est aujourd'hui abondamment relayée par la presse professionnelle ainsi que par la Fédération nationale des cinémas français. On soulignera la quasi-absence de prise de position publi-

que des élus locaux et nationaux (à l'exception du maire de Montreuil et de l'adjoint à la culture de la Ville de Paris). Qu'il y ait des problèmes de rentabilité et d'amortissement dans l'exploitation est une chose. Que dans un contexte de transformation des loisirs (internet, téléphone portable...) et de vieillissement des publics, on veuille désigner les plus fragiles comme boucs émissaires en est une autre.

### Un cinéma à 2 vitesses ?

Des pressions de plus en plus fortes sont exercées sur les distributeurs de films indépendants pour priver les exploitants situés en périphérie ou bien dans les zones rurales de l'accès rapide aux films porteurs art et essai. Selon le médiateur du cinéma (rapport 2007) : « le risque d'un cinéma à plusieurs vitesses est devenu une réalité, une réalité qui pourrait si l'on y prenait garde, remettre en cause la tradition de diversité et le principe de solidarité qui fondent notre vie culturelle ».

Constitution d'une commission chargée d'étudier les règles de la concurrence dans l'exploitation : en septembre dernier, la ministre de la Culture a créé la commission Leclerc-Perrot chargée d'étudier les règles de concurrence dans l'exploitation cinématographique. Nous attendons ses conclusions.

### Numérique : une mutation risquant de pénaliser la petite exploitation

La mise en place de la diffusion numérique est imminente. Certaines modèles économiques proposés pénalisent la petite exploitation. Dans ce contexte de mutation, la solidarité entre tous les acteurs est indispensable.

### Considéré comme un exemple par nos voisins européens, le modèle du cinéma français risque d'être remis en cause par un désengagement de l'Etat et par les tenants de la libre concurrence

Avec une production annuelle de 200 films, un parc de cinémas de plus de 2 000 établissements répartis sur tout

le territoire, et une fréquentation annuelle supérieure à 170 millions d'entrées, le cinéma français est perçu, à juste titre, comme un modèle par nos voisins européens. Ce modèle repose sur quatre principes essentiels.

Le principe de l'exception culturelle qui légitime l'intervention des pouvoirs publics à tous les niveaux de la chaîne du cinéma, de la production à la diffusion.

Le principe de la solidarité entre tous les acteurs du secteur, à travers le système du fond de soutien à l'industrie cinématographique.

Le principe de la défense du cinéma comme outil culturel d'aménagement du territoire et de cohésion sociale, illustrée notamment par l'action de l'Agence pour le développement régional du cinéma (l'ADRC) et qui légitime l'action des collectivités territoriales.

Enfin le principe de l'éducation au cinéma, de la recherche de nouveaux talents, qui légitime l'action culturelle de terrain et permet de former le goût des spectateurs. Aujourd'hui, on remet en cause l'accès aux films de certains cinémas aidés. A quand la suppression, au nom d'une concurrence « loyale », des aides sélectives aux distributeurs ou même de l'avance sur recette ?

En résumé, nous craignons qu'une politique volontariste qui défend l'intérêt général du public et des œuvres soit remplacée par une politique qui privilégie certains opérateurs et, de ce fait, certains territoires.

### Extraits du Manifeste d'intérêt général pour une Education artistique durable et concertée - juillet 2006

«Face aux assauts quotidiens de la marchandisation, nous voulons que nos enfants apprennent à distinguer une œuvre d'un produit. Dans une société du divertissement et de la médiatisation, nous voulons que nos enfants aient toujours le choix des arts et de la culture.

Dans une société fragmentée, nous voulons que la diversité des esthétiques et des pratiques soit une chance et une arme contre les déterminismes. Face à une vision réductrice et normalisatrice de la réussite scolaire, nous voulons que l'éducation de nos enfants réconcilie et valorise toutes les formes d'intelligence.»

(FPEA – Forum permanent de l'éducation artistique)

## Qu'est-ce que c'est, « Action culturelle ? »

### des cinéastes ont pris l'initiative d'évoquer leur expérience

voyez les autres textes sur [www.blac-collectif.blogspot.com](http://www.blac-collectif.blogspot.com) (menu « évocations »)

## Terrain vague

par Licia Eminent, cinéaste

signataire du communiqué du 07 décembre 2007

*Cinéma et audiovisuel : vers le démantèlement de la diffusion et de l'action culturelle ?*

Il y a deux ans, j'ai été invitée à Rome, pour présenter deux de mes courts métrages, à la Libreria del Cinema. Une petite librairie à Trastevere, qui se transforme en lieu de projection, de débat, ou bien de rencontre devant un verre. Un endroit vivant et agréable, qui tient debout grâce à l'énergie du cinéaste qui l'a créé, Giuseppe Piccioni, et à celle de tous ceux qu'y travaillent. Une poche de résistance dans un pays où voir des films en dehors des circuits commerciaux devient de plus en plus difficile.

Après la projection, un enseignant présent dans le public, m'invite à présenter mes films dans le lycée où il enseigne. Je lui explique que je pars le surlendemain. Pas de problème, il peut organiser la projo pour le lendemain, il doit juste passer deux coups de fil à deux élèves. Il revient vers moi un quart d'heure après et c'est bon. J'accepte volontiers et je me retrouve le jour après, à onze heures, dans un lycée de la banlieue de Rome près d'Ostia, devant une classe de Terminale plutôt hétéroclite. Après la projection, la discussion avance sans trop de peine, même si je sens de la part des élèves une sorte de fatigue, de faiblesse dans l'engagement de la parole.

Je demande s'ils voient souvent des films dans leur lycée. Un élève me répond que cela dépend surtout de la disponibilité du matériel, car le matériel n'appartient pas à l'école, ce sont les élèves qui amènent le lecteur DVD, le rétroprojecteur, et la couverture à fixer à la fenêtre pour un peu d'obscurité. La seule chose qui appartient à l'école, c'est le mur sur lequel l'image est projetée.

Je demande alors s'ils ont l'occasion de voir des films ailleurs, en dehors de l'école, qu'est-ce qu'il en est des salles dans le quartier, s'il y a des associations qui s'occupent de mener des actions culturelles. Ils me demandent de leur expliquer qu'est-ce que ça veut dire « l'action culturelle ». J'explique les différents champs d'action possibles, les cinémas de quartiers, les Festivals, les classes d'école au cinéma, le cinéma dans les prisons, dans les banlieues... Ils écarquillent les yeux, un étudiant s'exclame : « Mais c'est l'Amérique chez vous !! » Le professeur rectifie : « Non, c'est la France ».

Ici, me dit une fille, il y avait deux cinémas de quartier, un a fermé parce qu'ils n'avaient plus d'argent, l'autre parce que le gouvernement l'a racheté pour y mettre le jeu Bingo et montrer le foot le dimanche, ils disaient que c'était plus rentable, mais en fait ça n'a pas marché non plus, alors ils l'ont fermé. Dans le quartier il n'y a plus de salles de cinéma.

Moi, dit un autre, je vais au ciné-club chez l'oncle d'un copain, il est cinéphile alors il organise des soirées cinéma. On a vu plein de films qu'on ne voit nulle part et on se retrouve au moins à 6 ou 7 chaque fois.

Un autre, celui qui a le vidéoprojecteur, me dit qu'en été ils mettent un grand drap suspendu au mur de la cour de leur maison et font des soirées cinéma où viennent les voisins. C'est super.

J'ai envie en même temps de sourire et de pleurer.

Et les autres élèves ? Silence. Des épaules qui se haussent. Des regards qui se renvoient les uns aux autres. Les autres, ben... rien.

Je reste muette, troublée. Les autres, ça fait 25 élèves sur 27.

Quelqu'un m'interpelle : « Madame, chez nous l'action culturelle s'appelle terrain vague. Vous voyez, ça pousse peu dans un terrain vague...un bout par ci et un bout par là, et c'est la démerde ».

Terrain vague. C'est quoi déjà un terrain vague. Je pense qu'il y en a un tout près d'ici où il y a trente ans on a retrouvé le corps assassiné de Pasolini. Un frisson me traverse le dos du bas en haut, je ressens toute la solitude, la misère humaine, le froid.

Je pense résistance, cohésion, ouverture, courage, transmission.

Je pense, restons groupés.

Divisés, on peut devenir vite des brindilles dans un terrain vague, où la vie, même si elle y pousse, spontanée et sauvage, est trop fragile pour tenir, trop seule, trop abandonnée...